

Les actions de nos élus au Conseil Municipal

Voilà un an que les électrices et électeurs givordins ont envoyé quatre élus de l'opposition au Conseil Municipal : Georges Fenech, Michelle Palandre, Jean-Marc Bouffard, Virginie Bodard.

Quatre élus au service de Givors et de ses habitants qui ont fait la preuve de leur compétence et de leur dynamisme.

Des résultats ont été obtenus. En voici quelques exemples.

La commune investit 104 000 euros pour une étude du développement du commerce dans le Centre ville. Les élus de l'opposition doutent de l'efficacité d'une telle étude, car il y en a eu de nombreuses dans le passé qui n'ont apporté aucune amélioration pour le commerce de centre ville qui n'a cessé de décliner. Ils ont réussi à être représentés dans les commissions des commerçants sédentaires et forains.

Les élus de l'opposition se sont opposés au versement de 232000 euros à la société d'économie mixte Givors développement (ex CODEGI) pour la viabilisation et l'aménagement de bornage et voirie pour le lotissement des Bruyères. Aucun justificatif de cette demande n'ayant été fourni aux élus pour cette prise de décision et devant le refus de M. Passi de répondre à leurs questions, il a été déposé une demande d'annulation de la délibération au tribunal administratif.

L'édito du Président

Le syndicalisme est un pilier de la démocratie ! Ce qui n'empêche pas la pertinence de la réflexion de Christophe Barbier dans son éditorial de l'Express où il condamne ce : « *syndicalisme où les plus intégristes se préoccupent moins de défendre les salariés que de détruire les entreprises.* »

Ayant assisté dans le public à la réunion du conseil municipal du 18/12/2008, j'ai été surpris d'entendre le maire répondre assez systématiquement : « *je ne répondrai pas à vos questions.* »

A quoi sert un conseil municipal si ce n'est à répondre aux questions des élus, ou apporter des précisions, des éclaircissements? A moins que ce ne soit là un effet de l'exercice de la "démocratie" d'un système dictatorial qui a disparu en Europe de l'Est...

Jean Ladent

Directeur de publication

Jean LADENT

N° ISSN 1772-7561

Imprimé par nos soins

Le projet "La Mostra" ne semble pas urgent. Son coût prévisionnel est de 150000€ (délibération N°59) avec un fonctionnement annuel de 30000 € ! Il y a d'autres urgences, sociales notamment, alors que nous venons d'investir 3,2 millions dans la Maison du Rhône. Il faut penser aux crèches et haltes garderies.

Les arguments de nos élus d'opposition ont été entendus puisque la mairie veut faire de 2009 une année pour la petite enfance! A suivre...

Location et maintenance des photocopieurs de la mairie : 360 000€ ont été budgétisés sur les 3 prochaines années, soit 12 millions de copies par an. La mairie dit en avoir effectué 1,8 millions! Nos élus d'opposition ont été obligés de saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) en 2007, puis le Tribunal Administratif et n'ont toujours pas tous les éléments demandés! Le Compte Administratif de la commune montre que le maire surestime les dépenses et sous estime les recettes ce qui lui permet d'augmenter artificiellement les impôts locaux. D'autre part, le budget d'investissement (de 8 millions environ) n'est jamais dépensé dans sa totalité !

Les élus d'opposition ont obtenu une réunion avec le développeur économique, les élus concernés et l'Association des commerçants pour faire le point sur l'évolution des projets.

Le conseil du 18 décembre 2008 a été particulièrement désolant, M. Passi refusant toute discussion et se cachant derrière Givors Développement sans répondre aux questions posées. Comme dans celui du 27 janvier 2009, nos élus sont intervenus à de nombreuses reprises, assurant à eux seuls une véritable animation démocratique du Conseil municipal.

Contrat OPAC pour le centre ville : un échec !

Michelle Palandre : « Une fois de plus, on retrouve un déficit de près de 950000€. Est-ce que vous pourriez confier une fois, une mission à des gens compétents qui font des études sérieuses avant d'entreprendre soit des constructions, voire des démolitions (îlot Vieille du Bourg)? »

Et pour l'îlot Longarini, les difficultés foncières sont dues à une négociation amiable qui n'a pas abouti. Mais n'est ce pas le rôle de la commune de mener ce genre de négociation avant de confier une mission à un tiers ? »

Jean-Marc Bouffard d'approuver : « Les deux projets (VMC/Givors Développement et Centre Ville/OPAC) cumulent 6 millions d'euros de déficit ! »

Aveu de Mr. Passi : « **il y a toujours des îlots insalubres dans le centre ville. On aurait dû faire une Déclaration d'utilité publique. 40 % des objectifs ont été réalisés seulement** » !

SOMMAIRE

- Actions de élus d'opposition
- OPAC
- ZAC de VMC
- Tri postal
- La Mosquée
- Mr. Passi au Progrès
- Place de Bans
- Transfert de compétences
- Les brèves
- Hausse de impôts
- Budget 2009
- Raccordement ferroviaire
- Erreurs et malchances

ZAC de VMC : rien ! sauf le déficit...

Michelle Palandre : « Sachant qu'EPORA (Etablissement Public financier de l'Ouest Rhône-Alpes) est déjà intervenu de 2003 à 2005, l'opération Givors Développement s'étalant de 2005 à 2010, on arrivera peut-être à un résultat si tout va bien 7 ans après le départ de VMC.

La réalisation des voiries et des berges commencent au 1^{er} trimestre 2007 et s'élève à près de **2 Millions d'€**. Pendant le déroulement du chantier, on découvre que le terrain est pollué, alors qu'on sait qu'il y a eu une exploitation industrielle pendant de nombreuses années, et d'autre part il est instable.

Les constructions prévues, comme le Pôle Automobiles pour lequel des promesses de ventes ont été signées, ne pourront se faire qu'après avoir purgé le sol des anciens massifs de fondations. La solution adoptée est le compactage dynamique. **Coût 2,6 millions d'Euros.**

Cette technique ne dépolluera pas le sol. On peut s'inquiéter pour la santé du personnel et du public des entreprises qui vont s'installer sur ce site. Par exemple l'immeuble de bureau construit par Givors Développement.

Enfin, ces nouvelles contraintes de dépollution augmentent le prix d'achat du terrain de 45€ le m² ce qui porte le prix total à 104€. Pourquoi ces 45€ ne sont ils pas

refacturés aux acquéreur des 4781 m² (zone de stockage) puisque l'intégralité du terrain est compacté? Pas de réponse...

On ose espérer que les 2 Millions d'€ de voiries ne subiront pas de dommages ou en tout cas qu'elles resteront viables dans le temps sachant qu'elles sont faites sur un terrain non compacté.

Tout ça, si tout va bien avec un déficit de près de 3.3 Millions d'€ à la charge des contribuables dont 897 878 € pour la commune, sans compter le déficit supporté par EPORA ».

Deuxième aveu de Mr. Passi : « La commune a voulu garder à tort la main mise sur le projet alors qu'il était de la compétence du grand Lyon.»

**Tri postal : sans garantie !**

Jean-Marc Bouffard revient sur la garantie d'emprunt de 750000 € accordée par la commune à Givors Développement pour la construction du Tri postal. Mr. Passi a fait délibérer le conseil municipal sans avoir donné les informations nécessaires. Ce qui a amené JM Bouffard à demander au Tribunal Administratif d'annuler cette délibération. Entre temps ils ont reçu le contrat de prêt qui stipule qu'il est garanti par une hypothèque sur le terrain et sur une partie des fonds propres de Givors développement. Or cette Société d'économie mixte présidée par Mr. Passi semble manquer cruellement de fonds propres, ce qui a amené le maire à demander à la commune de se substituer à Givors Développement.

Mr. Passi avoue une nouvelle faute :

Il concède que les délibérations sur les garanties d'emprunt sont mal rédigées !

La mosquée : promesse non tenue !

Michelle Palandre revient sur le protocole d'intention pour la construction de la mosquée signé par Mr. Passi le 7 mars 2008 devant les fidèles musulmans, soit deux jours avant les élections municipales : « Monsieur le Président de Givors Développement : Quel est le contenu de ce protocole ?

La loi précise que les modalités d'intervention des SEM doivent être subordonnées à la condition que les personnes auprès desquelles la SEM intervient, doivent apporter la totalité du financement nécessaire s'il s'agit de personnes privées, ce qui est le cas dans cette affaire.

On peut penser que ce projet n'a pas abouti à cause de cela, car l'IQRA n'avait pas tous les fonds nécessaires, puisque leur projet est basé sur des dons et comme l'a dit Mr. Passi dans son interview du Progrès du 18.01, les banques refusent de prêter.

D'autre part, comment Mr. Passi a-t-il pu signer un tel pro-

tocole le 07.03.08 avec la communauté musulmane, pour un lieu de culte qui leur tient particulièrement à coeur? En effet, il savait bien que si il était élu, il ne pourrait pas concrétiser ce projet pour les raisons évoquées plus haut, et aussi parce que s'il n'était pas élu, il mettrait son adversaire à mal car lui non plus ne pourrait rien faire.

Ce jour là, le 07.03.08, soit deux jours avant les élections, vous auriez pu inviter vos adversaires de la campagne électorale, Mr. Passi, ils auraient pu s'exprimer et prendre position. Vous n'avez pas été régulier. »

Mr. Passi avoue encore une nouvelle faute : « c'est compliqué » déclare-t-il pour se justifier de ne pas avoir su trouvé un financement !

Et Michelle Palandre de déclarer : « j'espérais que vous auriez pris vos responsabilités de maire et de président de Givors Développement : c'est raté ! »

Mr. Passi s'est confié au « Progrès »

« Je vois la situation de Givors avec les yeux de l'amour », déclare Mr. Passi. Oui, mais l'amour est aveugle...

Mr. Passi a dû se soumettre au feu des questions du journaliste du Progrès. Certaines réponses sont croustillantes.

A propos de son premier vrai mandat, 1995-2001 : « On a rien fait, on a juste cherché de l'argent », dit-il en résumé.

Mais à quoi donc ont servi nos (lourds) impôts ?

Son second mandat 2001-2008 : « On a réfléchi », répond-il. Donc il a continué de ne rien faire...

Le journaliste poursuit : « Vous disiez avoir la plus mauvaise opposition du monde... Vous êtes content aujourd'hui? ». Quel bel hommage nous est ainsi rendu par le journaliste ! Au journaliste qui met en doute les compétences des membres de sa majorité, Mr. Passi confirme ce manque

de compétences... merci pour eux...!

Mr. Passi trouve que c'est « COMPLIQUE », terme qu'il emploie souvent au conseil municipal. Il avoue que c'est « **compliqué** » de faire des projets pour les friches de Fives Lille, que c'est **compliqué** de faire venir des commerces en centre-ville, et notamment dans l'espace commercial tout neuf de la rue Salengro, envisageant d'y mettre des bureaux. Mr. Passi refuse de répondre aux questions portant sur la situation catastrophique de Givors Développement, société d'économie mixte qu'il préside. Il avoue quand même « Nous ne sommes pas là pour faire des bénéfiques ».

Mais entre ne pas faire des bénéfiques et dilapider l'argent des contribuables dans un gouffre de déficits il y a un grand pas.

Place de Bans : irrégularités. M. Palandre expose les nombreuses irrégularités de l'opération immobilière : 1) le maire a autorisé les constructions sans étude préalable d'exposition aux risques dus à la présence d'une décharge de déchets dans le sous sol (étude pourtant obligatoire); 2) Ouverture du LIDL, alors que le certificat de conformité n'a pas été signé par le maire; 3) Calendrier de déroulement du chantier complètement irrégulier : début des travaux 6 mois avant la délivrance de la déclaration d'ouverture de chantier signée par Mr. Goubelly alors adjoint à l'urbanisme, déclaration qui a précédé l'ouverture des marchés et la signature du bail à construction! 4) Enfin, alors que le bâtiment présente des anomalies importantes, la réception des travaux s'est faite sans aucune réserve! **Le directeur de Givors Développement concède ces irrégularités** qui font l'objet d'une assignation en justice et d'une plainte pour escroquerie et abus de pouvoir...

Transfert de compétences : irresponsable ! M. Palandre : « *J'ai sous les yeux une lettre du 03.11.08 que vous avait envoyée une dame concernant le passage piéton face à la poste Rue Victor Hugo suite à un accident mortel ainsi qu'une pétition vous demandant de prendre des dispositions. Vous avez pris un arrêté d'interdiction de circulation aux poids lourds sur la RN 86, arrêté inutile puisque le préfet rejette ce genre de délibération. Le 24.11.08, vous invitez la pétitionnaire à réorienter sa colère auprès de ceux qui auront à prendre la décision ultime pour mener à bien ces transformations. C'est le Conseil Général qui a la compétence de cette voirie et vous êtes aussi Conseiller Général, donc apte à faire bouger les choses. Le transfert de compétence ne doit pas exonérer le Maire de son obligation à solliciter lui-même les autorités compétentes pour répondre aux problèmes des Givordins.* »

Rendez-vous de la ville .

Chaque année les mêmes demandes sont formulées par les habitants. « Peu de choses » sont réalisées d'une année sur l'autre constatent les participants...

Rendez-vous de la ville... suite...

« Depuis plusieurs années, des blocs de roches tombent régulièrement sur la route du Drevet qui de ce fait est en mauvais état, rendant par endroits le croisement très difficile. Le responsable des Services techniques de la ville, répond en ironisant que cela oblige les voitures à ralentir et augmente donc la sécurité de la circulation. Pas sûr que les usagers de cette route apprécient ce genre d'humour qui n'engage que son auteur !

Brèves**Rama y es-tu ?**

Les enfants de la cantine de l'école Paul Langevin prennent leur repas au centre aéré de la Rama encadré par un personnel choisi par la mairie. Espérons qu'ils pourront continuer à y aller sans risque qu'un élève soit oublié comme cela s'est passé en décembre 2008 et qu'il soit obligé de redescendre à pied à l'école. Mr. Passi fut tout surpris de l'apprendre au conseil municipal du 18 décembre 2008.

Raccourci mensonger !

Le maire et quelques conseillers de la majorité ont tenté de faire croire, par un courrier envoyé à certaines associations, que les élus du groupe "**Le défi givordin**" se seraient prononcés contre les subventions accordées par la commune de par le fait qu'ils ont voté contre le budget. Il est évident que ce raccourci est mensonger : les élus d'opposition restent très attachés à l'activité des associations de la ville qu'ils soutiennent activement. Ils ont d'ailleurs voté pour les avances de subvention accordées à certaines associations. Ils assument tranquillement leur vote contre le budget 2009 du maire qui augmente les impôts locaux injustement.

Gaby Della Guardia nous a quittés à la fin de cette année 2008. Sa générosité, sa sympathie manqueront à beaucoup, lui qui considérait l'homme avant ses idées politiques. L'amitié et le dévouement associatif étaient ses règles de vie, les copains d'abord, sans jamais trahir, malgré les épreuves... Adieu Gaby

Hausse des impôts locaux du budget 2009

Givors détient le palmarès des impôts élevés dans le département, notamment pour le taux du Foncier bâti (plus de 30 % !). Cet impôt touche durement les petits propriétaires d'une petite maison ou d'un petit appartement qui ont mis toute leur vie à le payer par un dur labeur.

Jean Marc Bouffard déclare que « *l'augmentation inadmissible des impôts va entraîner également une augmentation de la taxe des ordures ménagères, de plus l'augmentation des taux est proposée sans connaître l'évolution des bases* ».

Givors est largement en tête des communes du département concernant la taxe d'habitation.

Au Conseil Municipal, nous avons voté contre le budget 2009 qui écrase les petits contribuables ! Il est parfaitement possible de baisser rapidement les impôts !

En ajustant de manière responsable recettes et dépenses et

non pas en les estimant « au doigt mouillé » comme avait répondu le maire.

En mettant en place un plan de baisse des charges de fonctionnement actuellement très lourdes par rapport aux autres communes, ceci sur plusieurs années sans baisser le service rendu.

En estimant au plus juste les bases d'imposition

En refusant la politique de gabegie de la majorité du grand Lyon, dont les décisions d'augmentation des taux influent sur celles de Givors.

En remplaçant une partie de l'autofinancement (ce qui permettrait de baisser les impôts) par des prêts modérés, sans arriver à un quasi surendettement comme c'était le cas à la fin de l'ère Vallin. En élevant ainsi le niveau d'investissement pour mieux équiper la commune.

G. Fenech, M. Palandre, J-M. Bouffard, V. Bodard

Budget 2009

Virginie Bodard montre qu'il est trop facile d'accuser le gouvernement, alors que Mr. Passi reste maître de ses choix. Elle rappelle que le gouvernement verse des millions d'euros au titre de la politique de la ville depuis de nombreuses années.

Raccordement ferroviaire :

Une fois de plus les élections passées, on nous ressort, via le Grand Lyon, le projet de raccordement ferroviaire.

« *Ce raccordement ferroviaire aérien supplémentaire va inévitablement impacter Givors en la traversant de part en part, alors que la commune est déjà lourdement atteinte par les infrastructures de transport...* » Déploire Mr. PASSI, or il a voté la délibération décidant de ce projet à la COURLY. Il se justifie en faisant croire qu'il a obtenu des contreparties, mais c'est la loi qui impose pour toute nouvelle construction ferroviaire d'être accompagnée de mesures de protections environnementales (qui n'éliminent pas pour autant les nuisances). Le remplacement des ponts métalliques est prévu depuis longtemps par la loi.

Contrairement à ce qu'avait laissé entendre le Maire avant les dernières élections municipales, RFF (Réseau Ferré de France) n'avait pas abandonné ce projet.

Erreur et malchance !

Les élus de l'opposition ont protesté contre la hausse des impôts locaux. Plusieurs élus de la gauche l'ont justifié. Une adjointe a même ajouté en : « *Il va falloir que ceux qui paient des impôts en paient encore plus* ».

Alors que Jean Marc Bouffard, rappelait que les deux opérations VMC et Centre ville accumulaient plus de **6 millions d'euros** de déficit, un adjoint communiste rétorquait que la municipalité « *faisait des paris* » ! J.M. Bouffard répondit ironiquement : « *si vous jouez à parier, vous n'avez pas de chance au jeu avec tous ces déficits !* »

J.M. Bouffard a noté quelques erreurs de calcul et plusieurs approximations dans les documents financiers fournis aux élus. A la commission des finances il a proposé que la commune complète les subventions du département et de la région pour financer les chauffe-eau solaires des particuliers. La majorité municipale n'a pas donné suite.

Le Défi Givordin en ligne <http://defigivordin.site.voila.fr>

Adresse mail : defigivordin@yahoo.fr

Association : LE DEFI GIVORDIN 9 rue Victor Hugo 69700 GIVORS <http://defigivordin.site.voila.fr>

BULLETIN D'ADHESION

NOM

Prénom Signature

Adresse

Téléphone Date

E.mail

j'adresse ma cotisation 2009 de 15 euros je fais un don exceptionnel de :

Adhésion, don exceptionnel ou soutien financier sont à envoyer à l'adresse indiquée ci-dessus.